

# La Croix-Rouge et la paix

Autor(en): **Bohny, G.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549406>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LA CROIX-ROUGE ET LA PAIX

Par le Dr G. A. Bohny  
Président de la Croix-Rouge suisse



Lors de sa fondation, la Croix-Rouge avait pour but essentiel de secourir les blessés et malades en temps de guerre. Par la suite, toutefois, son champ d'activité s'étendit considérablement et, de plus en plus, elle entreprit des tâches sans rapports directs avec l'état de guerre. C'est ainsi qu'elle se préoccupa de développer l'esprit samaritain en vue d'améliorer les premiers soins en cas d'accidents, d'organiser les secours lors de catastrophes ou d'épidémies, d'assumer certaines responsabilités dans le domaine de la santé publique, de mettre sur pied des services de transfusion sanguine, autant d'activités, en effet, qui intéressent plus particulièrement le temps de paix.

Toutefois, malgré leur développement, les Sociétés de Croix-Rouge sont restées fidèles à leur mission traditionnelle, qui est d'aider le service de santé de leur propre armée nationale. Il conviendrait, en effet, de ne jamais oublier que la Croix-Rouge a eu pour première raison d'être d'améliorer les services sanitaires des armées en campagne en mettant à leur disposition des effectifs supplémentaires de volontaires destinés à leur permettre de mieux assurer les soins aux blessés et malades. Elle doit donc, en période de paix déjà, vouer un soin tout particulier à la formation et à l'organisation de ces forces auxiliaires.

La question a été maintes fois posée de savoir si la Croix-Rouge ne devrait pas s'attacher surtout à empêcher la guerre et s'efforcer toujours plus de réaliser une paix durable dans le monde. La seconde guerre mondiale et l'instabilité internationale qui lui a succédé ont donné et donnent encore à cette question une importance et une acuité primordiales.

Or, la Croix-Rouge peut-elle agir efficacement pour l'établissement de la paix?

A cette question, nous répondrons sans hésiter: «Oui!»

La Croix-Rouge peut et doit travailler pour la paix. Mais elle n'a pas le droit, s'inspirant peut-être d'un pacifisme faux et dangereux, d'abandonner l'organisation de son aide volontaire pour le temps de guerre. Tant que nous ne pouvons

exclure l'éventualité d'une guerre future, nous ne pouvons renoncer à préparer l'aide que nous devons peut-être un jour apporter aux victimes d'un nouveau conflit.

Il est de toute évidence que les Sociétés de Croix-Rouge, réparties dans tous les pays civilisés du monde, représentent une force morale considérable. C'est pourquoi, lors de tous les congrès internationaux, on a toujours désiré voir la Croix-Rouge propager l'idée de paix, que ce soit en publiant des résolutions ou en lançant des appels.

Mais à notre époque où la force et la puissance matérielle sont seules considérées, de simples appels ne trouvent que de faibles échos. Ils peuvent même être dangereux à certains égards, car ils courent le risque d'être mal interprétés et utilisés à des fins politiques.

En raison de l'esprit désintéressé de charité qui l'anime, l'idéal Croix-Rouge est au service de la lutte contre l'intolérance, la haine et la force brutale, sentiments humains qui sont à l'origine de toutes les guerres. Le véritable idéal Croix-Rouge est par ailleurs opposé dans son essence même à tout conflit, car la Croix-Rouge ignore le mot «ennemi» et ne fait aucune différence parmi les bénéficiaires de son aide et de ses secours. En conséquence, le travail le plus urgent que la Croix-Rouge puisse faire pour la paix ne consiste pas simplement à reconnaître et déclarer solennellement sur le papier que l'entente et la collaboration sont nécessaires entre les hommes, mais bien plutôt à apporter sa contribution en vue de réaliser pratiquement cette entente et cette collaboration dans la vie humble et courante de tous les jours.

Si les hommes et les femmes du monde entier sont prêts dans une grande majorité à soutenir par leur propre exemple les Sociétés nationales de Croix-Rouge dans les efforts qu'elles font afin de diffuser toujours plus leur idéal de charité et de compréhension, la Croix-Rouge pourra certainement faire beaucoup pour aider à la condamnation définitive de la guerre et à l'avènement d'une paix durable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bohny', written in a cursive style.